Bulletin n° 57
Décembre 2025

Coédition : Prométerre, SVEA et Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

info Gest'Alpe

SOMMAIRE

- ***ÉDITO :*** *Les fromages d'alpage au cœur de la Foire de la Saint-Martin*
- ***INFO FLASH :*** *Panneaux d'information disponibles*
- ***FORMATION :*** *Festival des fromages d'alpage vaudois : succès pour la première édition*
- ***TECHNIQUE :*** *La charge en bétail d'une exploitation d'estivage*
- ***FORMATION :*** *Diplôme cantonal en conduite d'alpage : petites adaptations du système de formation*
- ***FORMATION :*** *Succès de la 12e Journée des alpages du Jura vaudois*
- ***SONDAGE :*** *Par les exploitants d'alpages et pour les exploitants d'alpages*
- ***TECHNIQUE :*** *Gallinacés de montagne et estivage*
- ***MAIN-D'ŒUVRE :*** *Activités de volontaires montagne*
- ***AGENDA :*** *Janvier à octobre 2026*

Les fromages d'alpage au cœur de la Foire de la Saint-Martin

Penser à l'innovation, c'est parfois simplement oser faire évoluer ce qui semblait immuable. Comme la 554e édition de la Foire de la Saint-Martin, qui, après plus de cinq siècles d'existence le mardi, s'est tenue pour la première fois un samedi. Et ce fut un succès ! Un petit changement, certes, mais une belle leçon : l'innovation n'est pas une rupture avec la tradition, c'est la manière de la faire vivre. À l'image d'un célèbre sanctuaire japonais reconstruit tous les vingt ans, on ne garde pas les pierres, mais le savoir-faire.

Avec les fromages d'alpage, nous avons aussi innové à la Foire de Vevey. L'an dernier, avec une délégation du canton de Vaud, nous avons pris la route d'Uri pour visiter leur marché au fromage. Ce fut une découverte inspirante. Nous sommes repartis avec une idée claire : il fallait, nous aussi, faire descendre nos fromages d'alpage à Vevey, au cœur de la Foire de la Saint-Martin.

Il a fallu convaincre nos paysans, déplacer un chalet spécialement pour l'occasion et organiser une démonstration de fabrication d'Étivaz. Le public, conquis, s'est prêté au jeu du concours et a désigné son coup

Pierre-François Mottier, président SVEA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat Vaud, Jacqueline de Quattro, conseillère nationale Vaud, et Urban Camenzind, conseiller d'Etat Uri.

© Jean-Bruno Wettstein

de coeur : un l'Etivaz AOP 2024 produit à l'alpage des Fonds-de-Joux par la famille Philippe Genillard. Un jury d'experts a effectué la taxation de vingt fromages. Les premiers prix ont été attribués aux familles Jean-David Lenoir (catégorie « pâte dure » avec un L'Etivaz AOP 2024 produit à l'alpage de Pâquier-Turian) et Maurice Treboux (catégorie « type raclette » avec La Bassinette produite à l'alpage de la Bassine).
Le succès fut tel que nos producteurs ont vendu la totalité de leurs stocks !

Ce triomphe en dit long sur l'attachement du public à nos traditions vivantes. L'un des producteurs m'a confié : *« Je ne pensais pas que les gens étaient aussi friands des produits locaux. »* C'était la rencontre entre les alpages et la ville, entre le savoir-faire ancestral et la curiosité contemporaine.

Nos fromages, riches en protéines, sans lactose et gorgés d'oméga 3 grâce à l'herbe de nos pâturages, allient goût, santé et authenticité. Pendant que d'autres achètent des produits venus de l'autre bout du monde, nous avons ici, à portée de main, un trésor de nutrition et de culture.

L'expérience à Vevey a été si concluante que la prochaine édition comptera à nouveau son marché au fromage. Il faudra simplement penser à venir avec un peu plus de stock !

Evidemment, nous avons invité à notre tour le canton d'Uri. C'est une délégation, conduite par mon homologue, le conseiller d'État Urban Camenzind, qui est venue nous rendre visite à la Foire. Peut-être trouveront-ils à leur tour de quoi s'inspirer ? Et pour prolonger cette belle rencontre, j'ai eu le plaisir de leur faire visiter la cave d'un vigneron de Lavaux… mais ça, c'est une autre histoire.

Valérie Dittli,
conseillère d'Etat

INFO FLASH - Panneaux d'information disponibles

Divers panneaux d'information sont disponibles gratuitement dans les bureaux de Proconseil. Merci de téléphoner au préalable afin de vérifier la disponibilité.

Yverdon : Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon, 024 423 44 88

Aigle : Rue de la Gare 11, 1860 Aigle, 021 614 24 30

Respecter la campagne (format A3)

Lutte contre les déchets sauvages (format F4)

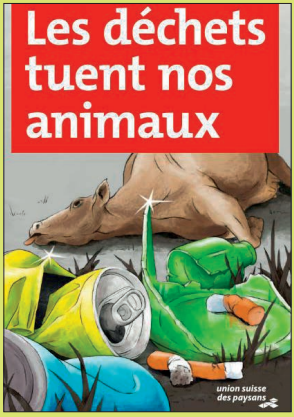

Estivage (format A3)

FORMATION - Festival des fromages d'alpage vaudois : succès pour la première édition

Organisée par la Société vaudoise d'économie alpestre (SVEA), cette première édition a généreusement été accueillie par la Confrérie de la Foire de la Saint-Martin de Vevey. Elle a bénéficié de la présence d'un public venu en grand nombre sur la Place du Marché le 1er novembre dernier. Les fromages de 14 alpages vaudois ont été présentés en dégustation, en vente et au concours.

Le projet d'un événement consacré aux fromages d'alpage du canton a été suggéré et soutenu par la direction de la DGAV et la cheffe du département Mme Valérie Dittli. Les objectifs étaient de mieux faire connaître les fromages produits durant la saison d'estivage dans le canton auprès des consommateurs. Invité par la Confrérie de la Foire Saint-Martin de Vevey, le comité de la SVEA a mis sur pied le programme du festival avec diverses actions de promotion. Les 130 producteurs répertoriés dans le canton ont été contactés. Il leur était proposé de présenter leurs fromages à un jury chargé de les classer, au grand public sous la forme d'un concours de dégustation, ainsi qu'à la vente. Quinze familles d'amodiataires ont répondu présentes et vingt fromages ont été réunis.

La taxation des fromages par les experts a permis de classer les fromages des deux catégories « pâte dure » et « type raclette ». De plus, près de 160 planchettes ont été mises en dégustation auprès des visiteurs qui devaient tenter de les reconnaître et donner leur préférence. Ce concours visait non seulement à informer, mais aussi à désigner le coup de cœur du public. Les gagnants sont les suivants :

- Catégorie pâte dure : Famille Jean-David Lenoir avec un L'Etivaz AOP 2024 produit à l'alpage de Pâquier-Turian
- Catégorie type raclette : Famille Maurice Treboux avec La Bassinette produite à l'alpage de la Bassine

Les 20 fromages appréciés par le jury.

- Coup de cœur du public : Famille Philippe Genillard avec un l'Etivaz AOP 2024 produit à l'alpage des Fonds-de-Joux

Le bilan de cette première édition est très positif. Les producteurs réunis dans trois stands de vente « L'Etivaz AOP », « Gruyère d'alpage AOP » et « Autres spécialités » ont apprécié la formule et la plateforme de promotion mise à leur disposition. Leurs alpages présentés sous forme de portraits réalisés par les organisateurs et leurs fromages de 2024 et/ou de 2025 ont suscité une grande attention auprès du public. Une deuxième édition est prévue à l'occasion des 555 ans de la Foire Saint-Martin en 2026. La SVEA renouvellera l'invitation et encouragera ses membres à s'y inscrire.

Eric Mosimann,
SVEA

TECHNIQUE - La charge en bétail d'une exploitation d'estivage

La charge usuelle

Définition : C'est la charge de référence attribuée à chaque exploitation d'estivage, basée sur les effectifs moyens des années 1996 à 1998 pour tous les alpages suisses. Cette valeur sert de référence pour les contributions estivage depuis leur entrée en vigueur en 2000. La DGAV s'est ainsi basée sur ces données pour fixer les charges usuelles, datant encore pour certaines de près de 30 ans.

Unité utilisée : La charge est exprimée en pâquiers normaux (PN). Un PN correspond à une unité gros bétail (UGB) estivée pendant cent jours.

Exemple :

10 UGB pendant 100 jours = 10 PN

10 UGB pendant 150 jours = 15 PN

10 UGB pendant 50 jours = 5 PN

Différences selon le bétail : La charge pour les moutons est différente de celle pour les bovins/caprins/brebis laitières/équidés, car elle dépend de l'altitude, du système de pacage et de la surface pâturable nette de l'alpage ; le nombre de moutons par hectare diffère si un pâturage est maigre ou gras. Les charges pour les moutons (excepté brebis laitières) sont définies dans le tableau des charges maximales en moutons (OPD, art. 40 ; Annexe 2, ch. 3 « Dispositions particulières concernant l'estivage et la région d'estivage »).

Adaptation possible : La charge usuelle peut être modifiée par l'intermédiaire d'un plan d'exploitation (OPD, art. 33 ; art. 40 al. 4, art. 41 ; détails de ce qu'un plan doit mentionner dans l'Annexe 2, ch. 2 « Dispositions particulières concernant l'estivage et la région d'estivage »).

La charge effective

Définition : C'est la charge réelle en bétail durant la saison d'estivage.

Comment la calculer :

1. Se connecter sur **www.agate.ch** et aller sur l'application « calculateur UGB ».
2. Sélectionner l'estivage pour lequel on souhaite connaître la charge effective.
3. Cliquer sur « Prévision de charge » dans le menu de gauche.
4. Indiquer le type de prévision : « Charge usuelle tous les genres » ou « charge usuelle ovins ».
5. Entrer la charge usuelle en PN de l'alpage et la date de désalpe prévisionnelle.
6. Cliquer sur afficher > le tableau indique :
   - la charge à la date de désalpe prévue,
   - la date de charge minimale permettant une contribution visant la charge usuelle et non effective (75%),
   - la date de charge à 100%,
   - la date de charge maximale sans réduction de contributions (110%)
   - la date de charge maximale avec réduction de 25% des contributions (115%).

Précautions :

- Le calculateur prend tout en compte, même les changements de catégories
- Le calcul ne tient pas compte des montées ou descentes d'animaux après la date de calcul.
- La durée maximale d'estivage prise en compte est de 180 jours.

Contributions d'estivage

La charge effective doit être comprise entre 75 et 109.9 % de la charge usuelle pour ne pas avoir de déduction de la contribution d'estivage. Les contributions sont fixées selon l'OPD (Ordonnance sur les paiements directs), article 49.

Charge en bétail effective			
< 75%	75 - 109.9%	110 - 115% mais au moins 2 PN de dépassement	> 115% mais au moins 2 PN de dépassement
Contribution en fonction de la charge effective	Contribution en fonction de la charge usuelle	Contribution réduite de 25 %	Aucune contribution versée

Mieux vaut prendre 10 minutes pour vérifier que de perdre les contributions d'estivage ! Vous pouvez effectuer ce contrôle à tout moment, jusqu'à la fin de la saison, n'hésitez pas à le faire.

Les conseillers estivage sont à votre disposition pour toute question ou renseignement.

Julier Elena, Proconseil

FORMATION - Diplôme cantonal en conduite d'alpage : petites adaptations du système de formation

La formation proposée par Agrilogie a permis cette année à cinq personnes de s'instruire aux rudiments des alpages. Les retours de la formation sont très bons et les candidats ont proposé des modifications qui seront appliquées dès 2026.

La volée 2025 a débuté fin mai avec un très petit effectif (5 personnes). Nous remarquons que depuis la période du Covid, il y a moins de personnes qui arrivent à dégager le temps nécessaire pour une telle formation (14 semaines à plein temps). Mais sur les cinq personnes, trois au moins ont prévu de travailler en alpage dès la saison prochaine.

Le bilan effectué en fin de formation est toujours très positif, les candidats affirment avoir beaucoup appris et que leurs attentes ont été entièrement remplies.

Pour que cette formation soit encore plus efficace, nous allons introduire quelques jours de pratique au tout début du cursus. Nous allons aussi clarifier les objectifs par l'introduction d'une convention de stage. Les stages pourront se dérouler sur tous les types d'estivage, mais au moins la moitié du temps sur des alpages avec fabrication.

Nous espérons que les effectifs remontent pour l'an prochain. N'hésitez pas, chers amodiataires et amis de l'économie alpestre, à encourager des personnes potentiellement intéressées à s'inscrire pour le diplôme en conduite d'alpage. Les personnes motivées, de tout âge, sont les bienvenues.

Soirée d'information à Grange-Verney, Moudon, le **mardi 6 janvier 2026 à 20 heures**. S'inscrire auprès d'Agrilogie Grange-Verney, Moudon, 021 557 98 98 ou thierry.gallandat@vd.ch.

Thierry Gallandat, DGAV-Agrologie

FORMATION - Succès de la 12e Journée des alpages du Jura vaudois

La 12e Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV), intégrée à la fête du Vacherin Mont d'Or, a rencontré un franc succès. Organisée le 27 septembre 2025 aux Charbonnières, cette journée a profité d'une météo radieuse et d'un public nombreux et enthousiaste. Les visiteurs ont largement apprécié les animations variées proposées tout au long de l'événement.

Une édition axée sur le tourisme et l'estivage : entre opportunités et défis

Cette nouvelle édition avait pour thème le tourisme et l'estivage : une combinaison porteuse d'opportunités, mais non sans défis ! Si le tourisme permet une meilleure visibilité du travail en alpage et peut soutenir la vente directe, il génère aussi des problématiques bien connues des exploitants : déchets dans les pâturages, clôtures mal refermées, dérangement des troupeaux. Afin de sensibiliser les promeneurs aux bons comportements à adopter en milieu agricole, des panneaux didactiques ont été installés sur le stand de la JAJV. Ceux-ci expliquaient notamment le comportement des bovins et les gestes appropriés à adopter lors de randonnées. Cordonier Tristan, de Vaud-Rando, a également pu partager de précieux conseils pour randonner en toute sécurité, afin de mieux cohabiter avec le milieu agricole et naturel.

Une table ronde engagée

Pour donner la parole aux acteurs du terrain, une table ronde a été organisée autour de la thématique. Elle réunissait :

- Brand Frédéric, directeur de la DAGRI
- Longchamp Christophe, président de Prométerre
- Favre Geneviève, conseillère agricole à Proconseil, responsable filières et projets
- Degiorgi Paolo, directeur du Parc Jura vaudois et président de l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or
- Hofmann Frédéric, chef de section chasse, pêche et espèces à la DGE

Les discussions ont été largement marquées par les préoccupations autour des nombreuses prédations sur le bétail, observées durant l'été.

Animations pour les enfants et gourmandises au rendez-vous

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés, avec un espace enfants où ils ont pu tester la réalité virtuelle ou se dépenser dans le château gonflable. Du côté des papilles, la poutine au Vacherin Mont d'Or a, une fois encore, rencontré un vif succès.

Appel à participation pour l'édition 2026

La 13e édition de la JAJV se tiendra le samedi 26 septembre 2026. **Afin de renforcer l'équipe d'organisation, le comité est à la recherche d'exploitant(e)s de la région du Jura vaudois.** Si vous tenez à renforcer le lien avec les consommateurs et que vous aimez prendre le temps de parler de votre métier, alors vous êtes la personne qu'il nous faut ! Pour toute question ou si vous souhaitez manifester votre intérêt, n'hésitez pas à nous contacter au 024 423 44 88 ou e.julier@prometerre.ch.

Julier Elena, Proconseil,
Gérante de la Journée des alpages du Jura vaudois

© Proconseil

SONDAGE - Par les exploitants d'alpages et pour les exploitants d'alpages

ASSOCIATION ALPINE TETRAO TETRIX

Les pâturages d'alpage sont une source de biodiversité entretenue grâce aux exploitants et à leur bétail. L'embroussaillement est pourtant important dans certains secteurs avec l'aulne vert, arbuste envahissant, qui ne cesse de repousser après être coupé.

Pour trouver des procédés efficaces, un Projet Recherche & Développement mené par AATT, Proconseil et Agroscope, en partie financé par la DGAV, est en cours avec des essais mêlant coupes des vernes et abroutissement par du bétail ainsi qu'une enquête pour faire émerger les pratiques du terrain.

Afin de s'appuyer sur les connaissances des exploitants d'alpage et de comprendre ce qui limite ceux-ci à débroussailler les pâturages envahis par l'aulne vert, cette enquête est composée d'un sondage, d'entretiens semi-directifs, d'observations in situ, d'études de cas et d'ateliers.

Ce sondage a été conçu avec un exploitant d'alpage et validé par un groupe de pilotage composé d'exploitants d'alpage convaincus de l'intérêt de travailler ensemble pour la biodiversité offerte par les pâturages alpins.

Nous avons besoin de vous pour récolter vos expériences et trouver des leviers pour faciliter la lutte contre l'embroussaillement !

Et en plus il y a un bon de 100 CHF à gagner chez Landi !

Alors remplissez jusqu'à la fin et n'oubliez pas de valider vos réponses !

https://survey.satiscan.com/tetraslyre

Manue Piachaud,
AATT – Association Alpine Tetrao Tetrix

TECHNIQUE - Gallinacés de montagne et estivage

Couple de tétras lyre.

Les gallinacés de montagne sont des oiseaux sauvages comme le lagopède alpin, le tétras lyre, le grand tétras et la perdrix bartavelle. Ils sont discrets et farouches. Certaines espèces sont menacées par la dégradation de leur habitat, le dérangement par l'activité humaine ou le changement climatique. Le succès reproducteur est très variable et surtout tributaire des conditions météorologiques en période d'élevage.

Dans les années 80 – 90 nous avons déjà perdu le grand tétras dans les Alpes et les Préalpes vaudoises.

Son petit « frère » **le tétras-lyre** est bien présent entre forêts et alpages. Il fait l'objet d'un suivi depuis les années 90 par le milieu cynégétique et par la Direction générale de l'environnement (DGE). De nombreuses interventions pour l'amélioration de son biotope sont réalisées toutes les années par les chasseurs et par l'Association Alpine Tetrao Tetrix (AATT) qui s'engagent à limiter naturellement l'aulne vert aux côtés des éleveurs afin de préserver les pâturages alpins et sauvegarder la biodiversité alpine dont le tétras-lyre est emblématique.

Le lagopède alpin est présent à plus de 2000 mètres d'altitude, entre éboulis et landes rases, changeant au rythme des saisons de plumage, brun tacheté l'été se faisant blanc immaculé l'hiver. Fidèle à son territoire, il affronte les tempêtes, tapi dans le creux des rochers ou sous la neige. Il est taillé pour le vent, le froid, l'hostilité.

La reproduction : les premières pontes sont étalées sur l'ensemble du mois de juin. Les premières éclosions se produisent fin juin et les dernières au mois d'août. Les poussins quittent le nid au bout de quelques heures, ils sont dits nidifuges.

Lagopède alpin mâle, en été.

Lagopède alpin mâle, en hiver.

La perdrix bartavelle fait partie des oiseaux emblématiques des versants sud des Alpes. Ces perdrix grimpent haut pour vivre entre les pierres et les crêtes.

La reproduction : les premières pontes sont étalées de mi-mai à mi-juillet. Les premières éclosions se produisent dès la mi-juin et les dernières vers la mi-août, le pic des éclosions se situant à la mi-juillet. Les poussins quittent le nid quelques heures après l'éclosion, accompagnés par la mère, ils sont nidifuges.

Particularités de ces trois gallinacés présents dans les Alpes et Préalpes vaudoises :
Les gallinacés nichent à même le sol. Les poussins se nourrissent de petits invertébrés et de végétaux. Les adultes se nourrissent essentiellement de végétaux. En se rapprochant de l'hiver, les principaux aliments ingérés sont les baies d'éricacées, les feuilles de saules ainsi que les fruits de la renouée vivipare et autres fruits secs.

Durant la période hivernale les tétras-lyres et les lagopèdes se protègent du froid en se creusant des igloos dans le manteau neigeux. La perdrix bartavelle ne creuse pas d'igloo, cependant lors des grosses chutes de neige elle va se réfugier vers des chalets d'alpage où nous pouvons quelques fois l'apercevoir dans les hameaux d'altitude habités.

Perdrix bartavelle.

Gestion des habitats : Outre les conséquences induites par les sports d'hiver et le tourisme, l'agriculture joue aussi un rôle prépondérant dans la survie de ces espèces.

Les pelouses et les fruticées alpines où nichent les gallinacés sont en général des secteurs parcourus en août par les troupeaux ovins et bovins. À cette époque, le risque de perturbation de la reproduction par le pâturage est très limité. **En revanche, l'exploitation des zones de nidification de mi-juin à juillet peut compromettre la reproduction à la suite d'une destruction précoce du couvert végétal, du piétinement des œufs ou des poussins ou de l'abandon du nid par la poule trop souvent dérangée.** Si les troupeaux peuvent disposer d'un parc de substitution en juillet, il serait souhaitable de reporter l'utilisation pastorale des secteurs élevés au début du mois d'août.

Lorsqu'il est trop difficile voire impossible de jongler d'un parc à l'autre, il est toujours envisageable d'éviter **localement** la destruction d'une nichée. Lors d'un déplacement du troupeau, nous observons un gallinacé prendre un envol d'une façon particulière, simulant un oiseau blessé, un vol de quelques mètres avec une chute et à nouveau un vol de quelques mètres etc…. Ce comportement est caractéristique d'une poule qui est au nid pour couver ou avec des jeunes poussins vulnérables pas encore capables de s'envoler. Rapidement, il est possible de détourner les ovins avec les chiens de conduite pour éviter le piétinement de l'endroit où la poule s'est envolée. La surface occupée, par exemple, par une nichée de bartavelles est seulement de quelques mètres carrés. La poule dérangée va très vite quitter l'endroit avec ses poussins permettant ainsi la poursuite de la pâture.

Les initiatives se multiplient pour prendre en compte ces exigences vitales dans la pratique des diverses activités humaines, qu'elles soient pastorales, sylvicoles, touristiques ou cynégétiques. Cet effort mérite d'être poursuivi et développé. L'avenir des gallinacés de montagne en dépend.

Auteur : *Jean-Claude Roch, exploitant d'alpage*

Crédit photos : *Jean-François Dupertuis*

Perdrix bartavelle.

MAIN-D'ŒUVRE - Activités de volontaires montagne

Dans les Préalpes vaudoises, deux principaux protagonistes proposent des missions bénévoles dans le but d'aider les gens de la montagne.

D'une part, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut propose des activités en faveur de ses membres, que nous coordonnons ensuite avec des bénévoles. Ces missions ont pour but de soulager le travail lors du clôturage et des soins aux herbages dans plusieurs alpages. Ces tâches sont principalement accomplies par des groupes de 10-15 personnes sur une journée. De plus, chaque année, une dizaine de personnes individuelles (jeunes suisses-allemands pour l'apprentissage du français, personnes entre deux emplois ou retraitées) passent de dix jours à trois semaines d'affilées à seconder le personnel d'alpage pour divers travaux, selon leur capacité.

D'autre part, l'AATT (association alpine tetrao tetrix) mobilise des groupes de volontaires, principalement dans le Chablais, dans le cadre d'essais visant l'entretien d'une mosaïque de paysages favorable au tétras-lyre. Le travail consiste à aménager et entretenir des parcs dans lesquels des chèvres sont contenues pour écorcer les aulnes verts afin qu'ils ne repoussent plus. Soutenus pour la majorité par un programme d'Agroscope, ces projets demandent beaucoup de main-d'œuvre où les bénévoles sont les bienvenus.

Nous entretenons également un partenariat avec des communes de montagne. Cette année, la commune de Leysin a accueilli un groupe d'une soixantaine d'apprenti.e.s de La Poste lors de leur semaine sociale. Ces jeunes ont relevé plusieurs défis proposés par la commune, les remontées mécaniques, et différents organismes sportifs et touristiques de la région. Leur appui a été fort utile aux travaux de nettoyage du domaine skiable, d'entretien de sentiers, de réfection d'un parcours vita ou encore d'autres aménagements. L'année prochaine, les candidat.e.s de la nouvelle volée soutiendront des missions menées par la commune d'Ormont-Dessus (Les Diablerets).

Globalement, c'est sur le territoire des Préalpes vaudoises que nous avons la plus grande concentration d'engagement de bénévoles pour volontaires montagne. La plus grande diversité également, avec beaucoup de groupes prove-

Apprenti.e.s de La Poste à Leysin, réfection du parcours vita.

volontaires montagne
Ensemble, nous déplaçons des montagnes

nant d'entreprises vaudoises, mais aussi des personnes individuelles qui peuvent donner de précieux coups de main dans les alpages.

Toute demande est toujours la bienvenue, peu importe la région. Nous souhaitons répondre au mieux à vos sollicitations. Apporter un soutien dans vos missions quotidiennes et sporadiques est notre défi. Nous nous chargeons de mettre en relation les personnes qui souhaitent offrir de leur temps avec les bénéficiaires qui pourront être soulagés dans leur amas de tâches à réaliser.

Yvan Roulin,
volontaires montagne

Groupe actif à Rougemont
(Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut).

AGENDA Janvier à octobre 2026

6 janvier 2026	Soirée d'information « diplôme conduite d'alpage » Agrilogie.
31 janvier	Assemblée générale de l'Association des bergers du Jura franco-suisse et amis à la grande salle du Séchey.
20 mars	Assemblée générale de la SVEA à la grande salle de Mézières.
18 mai au 21 août	Formation diplôme conduite d'alpage Agrilogie.
Juin à août	Visites d'alpages Jura vaudois (Proconseil).
Juin à septembre	Cours de formation de l'Association des bergers du Jura franco-suisse et amis.
26 septembre	**13e Journée des alpages du Jura vaudois**, au sein de la **Fête du Vacherin Mont-d'Or AOP** aux Charbonnières.
9-11 octobre	**13e Salon des alpages** aux Diablerets **https://salondesalpages.ch**

Mise en page : Looping-Création • Impression : IDEAPRINT • Tirage : 840 ex.

Les membres du groupe de travail Gest'alpe vous souhaitent d'excellente fêtes de fin d'année !

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe : Eric Mosimann, Grand Rue 13, 1188 Saint-George.
Tél. 079 292 76 93 • E-mail: svea@montanum.ch